

Montpellier

Notre ville

M

N° 171 FEVRIER 1994

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



LES 3 PRIORITÉS DU BUDGET 94

- Baisser le taux des impôts
- Renforcer la solidarité
- Créer des emplois par un investissement accru

Budget voté le 28 janvier (48 voix pour, 3 voix contre)



Première expérience au groupe scolaire du Lantissargues de l'opération "L'art contemporain à l'école", menée en collaboration avec l'artothèque et animée par l'artiste Walter Barrientos.



Mardi 11 janvier, "La 9^e Nuit des Guilhems" organisée à l'Opéra Berlioz, pour récompenser tous les sportifs de l'année.



22 janvier, vernissage au Carré Ste-Anne de l'exposition "De l'exil à la résistance", en hommage aux Républicains espagnols, organisée par l'association "Aula y taller Hispánicos", avec la participation des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la République Espagnole.



Chaque jour, les doyens des Clubs présents au Zénith ont été honorés par les élus.



Inauguration du local de l'Amicale des Arméniens de Montpellier à la Résidence Europa. De gauche à droite : André Vézinhet, Guy Zemmour, Georges Frêche, Archag Surmenian, président de l'amicale, le père Iknadossian, archimandrite, et Mgr Boffet.



Galette des rois pour l'Université du Tiers Temps, Salle des Rencontres le 21 janvier.



Repas des Clubs de 3e Age au Zénith, 4, 5 et 6 janvier.



Les importants travaux réalisés à la Cuisine Centrale, inaugurés le 26 janvier, permettent une importante économie de gestion notamment en terme de personnel : 62 employés au lieu de 102 antérieurement pour préparer les 10 000 repas quotidiens. Les 40 personnes rendues disponibles sont reclassées dans d'autres services municipaux.

L'évolution de la situation économique, la montée accentuée du chômage ces derniers mois, appellent les collectivités locales à fixer des priorités essentielles répondant à l'attente des citoyens. A Montpellier, l'écoute attentive de ceux-ci, dans la rue, au bureau, dans les réunions de quartiers et dans les conversations, indique clairement les choix.

REDUIRE LES IMPOTS

Tous ne sont pas au chômage, mais trop nombreux sont ces derniers. Beaucoup craignent le chômage pour eux ou pour un de leurs proches. Ils veulent favoriser l'épargne de précaution ; ils attendent donc des collectivités locales une pause fiscale. La Ville et le District de Montpellier ont déjà anticipé ce souhait depuis deux ans. En 1993, alors que le Département de l'Hérault augmentait les taux d'imposition de 4 à 5 %, la Région Languedoc-Roussillon de 48 %, la Ville de Paris de près de 10 %, et que la plupart des grandes villes de France augmentaient leurs taux de 4 à 7 %, le District de Montpellier augmentait ses taux de seulement 1,55 % et la Ville de 2,55 %. Cet effort, dû à la baisse fiscale, est continué et amplifié aux budgets 94 de la Ville et du District. Alors que la Ville de Paris augmente ses taux de 12 %, que beaucoup de grandes villes augmentent leurs taux tout autour de Montpellier de 4 à 7 %, que le Département de l'Hérault augmente les taux de 4 % et la Région Languedoc-Roussillon de 2,5 %, la Ville de Montpellier a baissé ses taux d'imposition (taxe d'habitation, taxe professionnelle, etc.) de 0,1 %, et le District de Montpellier de 0,2 %. Cet effort de la Ville et du District sera encore poursuivi en 1995, portant à trois années consécutives la baisse fiscale des collectivités Ville et District de Montpellier. Voilà notre contribution essentielle à l'aide aux personnes en difficulté, dans ces temps difficiles, ainsi qu'aux entreprises, comme le souhaitaient la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et les patrons de PME et PMI. Un rappel cependant, pour vos vérifications, en septembre, lors de l'arrivée des feuilles d'impôts. Celles-ci comprennent quatre colonnes : la Ville, le District, le Département, et la Région. L'augmentation figurant dans ces colonnes résulte de l'augmentation des bases de la fiscalité fixée nationalement par M. Sarkozy, Ministre du Budget et ses services. Cette augmentation des bases ne relève pas des collectivités locales. A cette augmentation, s'ajoute le taux d'imposition voté par les assemblées délibérantes des collectivités locales. On peut penser qu'en 1994, le Gouvernement fixera à 3 % l'augmentation des bases de la fiscalité. Voilà donc comment vous pourrez calculer : Pour la Ville, l'augmentation de votre colonne sera de : + 3 % (augmentation des bases) - 0,1 %, (diminution des taux votés par le Conseil Municipal, soit 2,9 % seulement d'augmentation pour la Ville en 1994, c'est-à-dire pratiquement l'inflation. Le même calcul vous permettra de constater que l'augmentation de la colonne District sera de 2,8 % (3 - 0,2 = 2,8) ; l'augmentation de la colonne Région Languedoc-Roussillon sera de 5,5 % (3 + 2,5) et enfin l'augmentation de la colonne Département de l'Hérault sera de 7 % (3 + 4). Signalons, pour mémoire, que l'augmentation à Paris sera de 15 %.

LUTTER POUR L'EMPLOI

Dans un système d'économie de marché, la création d'emplois relève de la responsabilité première des chefs d'entreprises. Au niveau des institutions publiques, c'est l'Etat et le Gouvernement qui sont en charge d'aider pour l'essentiel la politique sociale de création d'emplois. Les collectivités locales ne sont pas pour autant hors du coup. Déjà depuis plusieurs années, Montpellier Languedoc-Roussillon Technopole oeuvre à côté des chefs d'entreprises, des universitaires, des chercheurs, des banquiers, des chambres consulaires, des travailleurs et des employeurs, à créer des emplois. C'est ainsi que toutes les statistiques nationales du Ministère du Travail, des ASSEDEC, de l'UNEDIC et de l'INSEE font de Montpellier une des trois grandes villes de France où il s'est créé le plus d'emplois depuis quinze ans. Il n'en reste pas moins que le taux de chômage de Montpellier et de l'Hérault est supérieur à la moyenne nationale en raison de l'afflux des nouveaux arrivants et de l'accroissement de la crise dans notre région. Il faut donc que la lutte pour l'emploi reste prioritaire pour les collectivités locales. Leur principal levier d'action sont les budgets d'investissement qui créent des emplois, particulièrement dans le secteur du bâtiment. Cette activité représente près de la moitié du secteur secondaire (bâtiment - industrie). Pour que cet effort s'accroisse, la Ville a aug-

menté en 1994 ses investissements de 8 % par rapport à 93 ; le District a augmenté ses investissements de 22 % et l'OPAC, avec l'aide et le soutien financier de la Ville, de plus de 4 %. La SERM, le Corum, la Foire Internationale, la SMTU augmentent aussi considérablement leur investissement en 1994 par rapport à 1993. A titre d'exemple : les investissements démarrés à Port Marianne par la Ville, l'Etat et les promoteurs privés, créent ou maintiennent 6.000 emplois dans les trois années qui viennent. Il faut encore aller au-delà de façon pragmatique, écouter toutes les propositions et soutenir les initiatives, c'est pourquoi nous lançons le plan MOBILISATION POUR L'EMPLOI A MONTPELLIER. Cette mobilisation se fera en quatre phases :

1re phase : Février-Mars 94. Ecoute par le Maire et les Adjointes de tous les acteurs de la vie économique et sociale (près de 90 institutions), pour recueillir toutes les suggestions et propositions pour l'emploi. Ces propositions feront l'objet d'un Livre Blanc édité par la Ville.

2e phase : Mars-Avril 1994. Quatre à cinq groupes de travail thématiques résultant de cette concertation seront constitués.

3e phase : 8 Avril. Une synthèse de l'opération mobilisation pour l'emploi à Montpellier sera organisée. Une réunion générale aura lieu le vendredi 8 avril à la Salle des Rencontres, avec tous les partenaires de la concertation, et bien sûr, l'Etat et les autres collectivités locales.

4e phase : La Ville aidera au BS 94 et BP 95, ainsi que le District, à la mise en oeuvre des dispositions arrêtées lors de la journée du 8 avril. Les Commissions thématiques assureront le suivi de cette mise en oeuvre.

RENFORCER LES SOLIDARITES

Voilà la troisième et dernière priorité du budget 94 de la Ville et du District. Pour baisser les impôts, et malgré tout renforcer l'investissement, la Ville a choisi de diminuer les grosses subventions et de baisser de 3 % les moyens des services municipaux. Seuls ont été épargnés les secteurs prioritaires : la solidarité, l'école (pour l'égalité des chances), et le social (pour l'égalité pour l'emploi, la nourriture et la santé). Le budget de fonctionnement du C.C.A.S. a été augmenté de 7 %. Il en va de même pour les écoles, restaurants scolaires, etc. La Ville a augmenté de 12 MF son contingent d'aide sociale au département, portant à 88 MF en 1994, soit près de 9 milliards de centimes sa participation financière à l'action du Département et de l'Etat en faveur des plus démunis, (RMI, SDF...). Le plan de solidarité de 82 mesures, décidé après concertation en 1993, a continué à être mis en application au budget 94. 22 mesures nouvelles de solidarité ont été budgétisées à



la Ville, au District, au C.C.A.S. et à la SMTU. Plus que jamais, la concertation avec les Montpelliérains doit se renforcer pour gérer au mieux les besoins et les souhaits des citoyens. La pause fiscale, après la mise en place des grands équipements structurants de Montpellier en matière sportive, sociale, culturelle, appelle une nouvelle donne. Aujourd'hui, le problème n'est pas tant de construire, que de jouir de ce qui a été construit par l'effort de ces dernières années. La priorité aux équipements doit faire place à la priorité à la concertation et à la gestion toujours plus sociale et démocratique. La Ville va lancer auprès de tous les habitants, en Avril et Mai, une grande enquête sur les souhaits des Montpelliérains, quant au fonctionnement des équipements actuels et futurs de la ville. Nous attendons le maximum de réponses à ces questionnaires qui vous seront adressés. Leur dépouillement attentif permettra d'établir une charte démocratique de gestion des équipements municipaux. Le Montpellier que nous voulons, c'est Montpellier pour tous : égalité des chances pour les plus jeunes (restauration scolaire, accueil dans les écoles), pour le sport, pour l'accès à la culture, pour le droit à la santé (dans la défense des hôpitaux publics), pour l'accès aux équipements municipaux. En Septembre, pour mieux appliquer cette charte, la Ville proposera, et soumettra à votre avis, le projet de création, dans vingt secteurs de Montpellier, de Conseils de gestion des équipements municipaux. Chaque canton sera divisé en deux. Ces Conseils, réunis quatre fois par an (une fois par trimestre), pourront regrouper les associations caritatives, culturelles, les comités de gestion et, de manière générale, tous ceux qui, à titre collectif et individuel, s'intéressent à la gestion de la vie quotidienne.

Georges FRECHE,
Professeur à la Faculté de Droit
et des Sciences Economiques
Maire de Montpellier

CROIX D'ARGENT

ESPACES VERTS POUR LA RESIDENCE OPAC AVENUE DE MAURIN



Un petit bois existait à côté de la résidence de l'OPAC nouvellement construite. Ce petit bois a été remis en état avec création de cheminements piétons, d'une aire de jeu et pose de mobilier

urbain. Le bois naturel a été complété par des plantations d'essences locales.

D'autre part, les abords immédiats de la résidence ont été plantés avec en particulier une allée d'amandiers pour

évoquer l'ambiance des anciens versers du quartier.

Les travaux ont coûté 180.000F et sont terminés depuis décembre dernier.

CHAMBERTE



AMENAGEMENT DU PETIT BOIS DE LA COLLINE

Après concertation avec les habitants du quartier, ce bois vient de faire l'objet de travaux : réfection des allées piétonnes, création d'aire de jeux et de pique nique. Des aménagements qui laissent à cet espace naturel son

ambiance de sous-bois et son charme rustique.

Une tranche de travaux supplémentaire est programmée pour la réfection du terrain de foot, et des plantations supplémentaires.

ARCEAUX

AMENAGEMENT DU SQUARE DES ARCEAUX



À la suite de plusieurs réunions de concertation avec le Comité de Quartier sur le site, il a été décidé d'une remise en état du square des Arceaux :

- fermeture du square par une clôture bordée par une haie de lauriers-tins pour apporter à la fois une intimité et une sécurité à cet espace encadré par deux boulevards ;
- réfection des surfaces au sol ;
- création d'une aire de jeu ;
- remise en valeur de la structure du parc dans le style avant-garde

d'origine : bordures en pierre rénovées et plates-bandes engazonnées ;

- suppression de la haie opaque de cyprès dans le fond du jardin pour créer une ouverture visuelle vers les jardins des riverains et un décloisonnement entre l'espace vert et le cheminement piéton qui le borde.

Ces travaux ont été inaugurés le 22 janvier dernier. Coût : 277.000F.



BOULEVARD DE STRASBOURG

L'EGLISE DES SAINTS FRANÇOIS

L'Eglise des Saints François, construite au début du siècle, présente de très graves désordres et menace de s'écrouler. La Ville vient donc de prendre des mesures pour fermer le bâtiment au public et mettre en place un lieu de culte provisoire.

En 1984, à la demande de l'Evêché qui n'était pas en mesure d'effectuer des travaux aussi lourds, la Ville a accepté de prendre en charge l'église des Saints-François dans son patrimoine. Malgré les travaux engagés depuis cette date par la Ville, les dégradations ont continué et se sont amplifiées. L'église a donc été mise sous haute surveillance.

Le dernier rapport des experts du CEBTP qui, depuis 1989, surveillent l'édifice, est très alarmiste et conclut à la nécessité de fermer au public la nef centrale et les nefs latérales. La Ville de Montpellier au vu de ce rapport, s'est donc trouvée devant deux impératifs incontournables : fermer l'église pour assurer la sécurité publique, et continuer à mettre à la disposition des paroissiens un autre lieu de culte. Il était en effet impensable de prendre le risque de laisser 300 personnes aller à la messe dans une église qui menace de s'effondrer. Un arrêté municipal de fermeture administrative partielle a donc été prononcé le 20 janvier. Le rapport du bureau d'études Veritas,



déposé le 28 janvier, confirme les conclusions du CEBTP et émet un avis défavorable au maintien de l'accès du public sur la totalité de la surface de l'édifice. La Ville a donc décidé la fermeture totale de l'église et l'installation d'un lieu de culte provisoire dans un bâtiment préfabriqué sur un terrain tout proche, appartenant à EDF et situé entre les boulevards de Strasbourg et d'Orient.

Ce local dont l'installation se fera courant février coûtera près de 600.000F à la Ville et pourra accueillir 300 fidèles, en attendant la démolition de l'église actuelle - inévitable -, et la reconstruction d'une église définitive. Ces décisions ont été prises en concertation avec l'Evêché, les paroissiens, les prêtres de Saints-François, (Les Pères Rouquette et Pomares), et ont été communiquées et commentées par



Georges Frèche à l'issue de la messe dominicale du 22 janvier.

Rappelons qu'un projet piloté par l'Evêché, et ayant reçu l'approbation des Conseils paroissiaux et des prêtres, existe. C'est une opération d'urbanisme (une Zac), qui englobe une église neuve de 600 places, des logements pour les prêtres de la paroisse, des locaux associatifs et une soixantaine de logements privés.

Le projet établi et approuvé par toutes les parties intéressées a été attaqué en dernière minute devant le Tribunal administratif par une association. Il est souhaitable que ce contentieux trouve le plus rapidement une issue afin que la situation provisoire actuelle dure le moins longtemps possible et que les paroissiens de Saint-François retrouvent au plus tôt un lieu de culte définitif.

RUE DE LA MEDITERRANEE

PLACE FRANÇOIS-JAUMES

La Place François-Jaumes, qui s'ouvre sur la rue de la Méditerranée est en cours de travaux. Après quelques réunions sur le site avec les habitants du quartier et l'association de commerçants, le projet d'aménagement de la place a été adopté : agrandissement de

l'espace piétonnier, suppression du stationnement sauvage, amélioration de l'éclairage, pavage, création d'une aire de repos, pose de mobilier urbain. Les travaux ont commencé fin janvier et seront terminés deuxième quinzaine de mars.



BEAUX-ARTS

CRECHE PARENTALE ACCROCHE-CŒUR



La crèche Accroche-Cœur fait partie des 14 crèches parentales et associatives de Montpellier. Inaugurée officiellement le 4 janvier, elle fonctionne depuis quelques mois. Située 34 rue de la

Cavalerie dans un local propriété de l'OPAC donnant sur un petit jardin, elle accueille 16 enfants et bénéficie d'une subvention de fonctionnement de la part de la Ville de 60.000F. Tél : 67.72.62.82

GAMBETTA - FIGUEROLLES

RENOVATION DU BOULEVARD RENOUVIER

Après plusieurs mois de perturbation, les travaux du boulevard Renouvier se terminent enfin. Il faut dire que ce n'était pas une mince affaire. La première tranchée, effectuée par EDF en novembre 1992, a mis à jour des réseaux extrêmement vétustes. Datant du début du siècle, ceux-ci étaient devenus dangereux, notamment les canalisations de gaz, et mettaient en jeu la sécurité des riverains. On a donc décidé, en liaison avec les concessionnaires de reprendre intégralement ces réseaux : le gaz, l'électricité, l'alimentation en eau potable. On en a profité aussi pour rénover les réseaux des télécom, l'éclairage urbain, et pour renforcer les installations de régulation des feux tricolores



Fin des travaux en mars prochain

afin d'améliorer la circulation. Aujourd'hui, tous ces travaux en sous sol sont finis et les travaux sur la voirie sont engagés : réfection de la chaussée en utilisant des enrobés de hautes performances, création d'une bande cyclable, aménagement des trottoirs, et des cheminements piétons aux carrefours, réfection des stationnements, aménagements paysagers des places et carrefours, avec revête-



ECUSSON



CREATION DU SQUARE VERRERIE BASSE

Le jardin en cours de création est situé en face du club du 3ème Age Charles Claude qui a été ouvert l'année dernière. Après les travaux de terrassement, le jardin sera planté dans l'esprit du

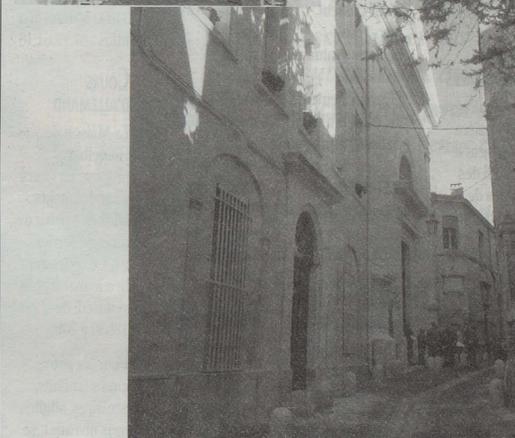
Le club Charles-Claude

Moyen Age avec des tonnelles, des plantes odorantes, des arbres fruitiers, et des aires de repos seront aménagées.

RAVALEMENT DE L'EGLISE SAINT-MATHIEU



Inauguration, le 29 janvier, en présence des paroissiens, du père Chazottes, d'Yves Lariou et Maurice Reboah



l'année dernière, l'église Saint-Mathieu avait fait l'objet d'importants travaux pour un coût de 125.000F : pose d'un grand tableau restauré, calfeutrement des baies extérieures côté rue du Cal-

vaire, remplacement des vitres, réparation d'une gouttière, remaniement de la toiture...

Aujourd'hui la façade vient d'être ravalée pour un coût de 250.000F.

Brèves

EN HIVER, ON PLANTE LES ARBRES

Les chantiers en cours à Montpellier : - les abords de l'Hôpital St-Charles - le renouvellement des boisements naturels au bois de Montmaur et à Lunaret - les abords de la résidence Alexandre Bell à Blaise Pascal - quelques plantations complémentaires au square du Mas Drevon - en mars, plantations d'arbres fruitiers Place St Roch - plantations en masse d'essences naturelles sur le parking du domaine de Méric pour une meilleure intégration visuelle avec l'environnement du Lez - renouvellement des arbres morts le long des avenues : en janvier-février, 272 arbres nouveaux ont été plantés dans l'ensemble des quartiers.

SAMEDIS BUISSONNIERS

Les Ecologistes de l'Euzière proposent le samedi des sorties de découverte de l'environnement : 19 février : Carlenas, site volcanique à 5 km à l'Est de Bédarieux - Un paysage d'une grande diversité, un village à lire, des agriculteurs à rencontrer. 19 mars : Sortie "salades". Goûter, sentir, reconnaître, cueillir, remplir son panier avec

les 40 espèces de salades qui poussent dans les friches et les garrigues. Sorties gratuites. Renseignements : 67.59.54.62

LEÇONS DE CHOSES

Chaque 3e mercredi de chaque mois, à la Maison de l'Environnement, 2 heures gratuites d'approfondissement d'un thème de sciences naturelles. 16 février : "Les poissons de mer" par M. le Professeur Quignard. La mer n'est pas qu'un lieu de loisirs, c'est aussi un lieu de vie avec une multitude de poissons que nous vous proposons de découvrir. 16 mars : "Les petites bêtes de la maison" par André Demaison. Avec les beaux jours arrivent dans nos maisons des cohortes d'animaux qui ont appris à vivre avec nous. Certains sont si discrets qu'ils passent inaperçus. Séances gratuites. Maison de l'Environnement 16, rue Ferdinand Fabre - 18h15.

CETACES

Du 3 au 6 mars, le Corum accueille le 8e congrès de la Société Européenne de Cétologie. Deux cent chercheurs débattent des formes actuelles d'approche par le public de ces grands mammifères marins, leur organisation, les risques qu'elles entraînent, les

régles à respecter pour ne pas porter atteinte aux populations déjà perturbées par la pollution et certaines méthodes de pêche. Une exposition ouverte au public accompagne le colloque. Organisation CECEM et Maison de l'Environnement Infos : 67.79.72.01.

SALON DE L'EPARGNE

Le Corum accueillera pour la première fois du 19 au 21 février 1994 le Forum de l'Investissement et du Placement - Salon de l'Épargne. Une soixantaine de stands rassemblant des professionnels de la finance seront proposés au grand public qui y trouvera des conseils personnalisés. D'autre part, 9 débats publics animés par des journalistes de la presse spécialisée traiteront d'actualité en matière de bourse, retraite, économie d'impôts... 19-21 février entrée gratuite Corum - 10h à 19h

PETITS BATEAUX

Dans le cadre d'Océanos qui se déroulera du 28 avril au 1er mai, un concours "petits bateaux" est organisé pour toutes les écoles primaires du District. L'objectif est de

sensibiliser les enfants au monde maritime, à sa fragilité et à sa nécessaire protection. En utilisant tous les matériaux de récupération, les enfants devront confectionner le plus beau bateau en "papier". Ce bateau devra obligatoirement flotter et avoir une dimension comprise entre 0,50 et 0,80m. Les classes souhaitant concourir le feront savoir en téléphonant avant le 31 mars au 67.13.61.16.

PHOTO

Okeanos 94 organise également un concours images. Vous aimez la mer, vous aimez la photographie, vous la pratiquez régulièrement ou en amateur. Vous pouvez donc participer en faisant parvenir vos clichés avant le 31 mars à : Montpellier Photo Vision Concours Okeanos 1, rue des Etuves 34000 Montpellier Infos : 67.13.61.16

COURS D'ALLEMAND

La Maison de Heidelberg propose un cours pour débutants adultes à partir du mois de février 94. Ce cours aura lieu le mardi et le vendredi de 18h30 à 20h. Pour les autres cours (enfants, scolaires, adultes tous niveaux), se renseigner : Maison de Heidelberg 4, rue des Trésoriers de la Bourse Tél : 67.60.48.11

LE GRIVE : CONNAITRE ET PRESERVER LA FAUNE DE LA REGION

Le Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement a fait son nid à la Maison de l'Environnement, rue Ferdinand-Fabre.



Préserver l'aigle de Bonelli.



Réintroduction du vautour fauve dans les gorges de la Vis.



Patrick Cramm, président du GRIVE, sur le terrain en compagnie d'un garde de l'Office National de la Chasse.

Dans la pièce mise à la disposition de cette association, l'oiseau est omniprésent : en affiches, en photos, sur des livres, des plaquettes... Il y a même dans un carton, sur le coin d'un bureau, un faucon crécerelle qui a reçu deux plombs dans l'aile et qui est en partance pour le centre de soins des oiseaux blessés de Millau. Il faut dire que les ornithologues sont majoritaires au GRIVE. C'est donc tout naturellement que les études et recherches de l'association donnent la priorité aux vertébrés à plumes ! Créé il y a une douzaine d'années, le GRIVE est une association montpelliéraine affiliée à la Fédération Française des Sociétés de protection de la nature. Elle compte environ 300 adhérents. Issue de la Faculté des Sciences, elle regroupe des scientifiques, naturalistes, biologistes, géographes, chercheurs ou étudiants, amoureux de la nature, désireux de mieux connaître les animaux et les milieux dont ils dépendent pour mieux les conserver et les faire apprécier du public. Concrètement, le GRIVE dispose d'un réseau de bénévoles et de professionnels qui fonctionnent comme un observatoire permanent de la faune et effectue un véritable travail de foumri

(comptages, inventaires, suivis, enquêtes, atlas...). Les adhérents du GRIVE travaillent beaucoup avec les administrations. Membres de la Commission des Sites et des paysages, de la Commission d'Aménagement foncier, ils participent à de nombreuses études. Ils ont été sollicités par exemple pour faire l'étude d'impact pour la construction d'un gazoduc entre St-Martin-de-Crau et le Gers. Ils ont donné leur avis pour le tracé du T.G.V. Ils sont les éléments moteurs de deux programmes européens : la préservation des habitats de l'aigle de Bonelli en Languedoc-Roussillon et la réintroduction du vautour fauve dans les gorges de la Vis. Ils réalisent aussi des actions de protection en bouchant les poteaux téléphoniques creux où les oiseaux vont se perdre, en neutralisant les câbles électriques sur lesquels ils s'électrocutent et en récupérant les oiseaux blessés. Le GRIVE s'est jusqu'à présent essentiellement consacré à l'étude et à la préservation de la faune sauvage de la région. Il veut s'attacher aujourd'hui à développer la deuxième partie de sa mission : l'information et la sensibilisation du public. Son implantation à la Maison de l'Environnement devrait lui permettre de

mieux jouer ce rôle. Les Montpelliérains font déjà régulièrement appel à lui, parce qu'ils sont effrayés par des chauves-souris en été, ou lorsqu'ils trouvent des oiseaux blessés. Il va travailler plus étroitement avec le Service des Espaces Verts de la Ville en jouant un rôle de conseil : quelles espèces faut-il planter pour faire de bons niochis aux oiseaux ? Quelles sont les meilleures périodes d'élagage ? Comment faciliter l'installation des hérons au zoo de Lunaret ou inciter les cigognes à venir y nicher ? D'autre part, des sorties d'observation sont organisées régulièrement le dimanche. Elles restent volontairement un peu confidentielles : pour ne pas effrayer la faune, les groupes sont limités à une quinzaine de personnes. Enfin, le GRIVE va organiser des conférences pour le public. La première de l'année 1994 a eu lieu le 15 janvier à 15h, Salle Rabelais. Organisée en liaison avec la Maison de l'Environnement, elle traitait de l'ours brun des Pyrénées, enfin un vertébré qui porte des poils !

GRIVE Maison de l'Environnement 16, rue Ferdinand Fabre Tél : 67.79.10.43

LES TROIS PRIORITES DU BUDGET 94

La conjoncture défavorable marquée par un très fort désengagement de l'Etat, la nécessité de soulager les contribuables en période de crise, le renforcement des solidarités, indispensable pour éviter la ville à deux vitesses, la sauvegarde de l'emploi, ont dicté les grandes lignes du budget 94 : baisse des impôts, maintien de



Présentation du budget aux Montpelliérains, le 21 janvier dernier, Salle des Rencontres.

BAISSER LE TAUX DES IMPOTS : 0,1%

PRIVILEGIER LA SOLIDARITE : 400 MF (SUBVENTION DE LA VILLE AU CCAS : + 6%)

MAINTENIR L'INVESTISSEMENT POUR SOUTENIR L'EMPLOI : 380 MF

l'investissement, priorité à la politique sociale et à l'enfance. Seul un budget d'austérité, imposant des économies importantes au niveau du fonctionnement des services et des subventions aux associations, pouvait permettre de tenir ces priorités. Cependant, l'essentiel des prestations dans les secteurs social, de la vie quotidienne, de l'environnement, de la jeunesse, etc., sont maintenus dans le budget.

Georges Frèche Maire de Montpellier

MONTPELLIER BAISSSE LE TAUX DE SES IMPOTS LOCAUX dès 1994 -0,1% ...ET CONTINUERA. Voté par le Conseil Municipal le 28 Janvier 1994



LES GRANDS INVESTISSEMENTS

UNE CONJONCTURE DIFFICILE

Le budget 94 a été particulièrement difficile à établir en raison d'une conjoncture défavorable marquée par un désengagement financier massif de l'Etat. En effet, la loi des finances pour 1994, consacre une série de réformes qui se traduisent par une baisse des dotations de l'Etat de 22 MF. (Gel de la DGF : 9MF ; diminution des compensations fiscales : 9MF ; Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle : 4 MF). D'autre part, la crise économique

entraîne une baisse des recettes fiscales avec en particulier un manque à gagner de 10 MF au titre de la taxe professionnelle. Enfin, compte tenu du chômage et de la poussée des RMI, la contribution de la Ville au Département augmente considérablement. En 1994, la Ville verse au Département 88 MF au titre de la solidarité dans le cadre du contingent d'aide sociale soit une augmentation de 12 MF par rapport à 1993. C'est donc au total 44MF qu'il fallait trouver dès le départ.

UNE DEMARCHE DEMOCRATIQUE

En juin 1993, une dizaine de réunions se sont tenues dans les différents quartiers de la ville. L'essentiel des demandes qui ont été exprimées par les habitants au cours de ces réunions ont été enregistrées, et fondent une grande partie des choix budgétaires : voirie, éclairage, assainissement, classement des voies privées, sécurité des piétons, des enfants, etc. Tout au long de l'année également, se tiennent des réunions où les Montpelliérains sont consultés, et qui permet-

tent d'affiner les demandes : commissions extra municipales, commission Montpellier au Quotidien, rencontres avec les comités de quartiers. Enfin, le 21 janvier dernier, toute la population a été invitée à une grande réunion à la Mairie, qui permettait à tous ceux qui le souhaitent de prendre connaissance des grandes orientations du budget avant son bouclage définitif. Une grande série de réunions publiques sera organisée en juin prochain pour préparer le budget 95.

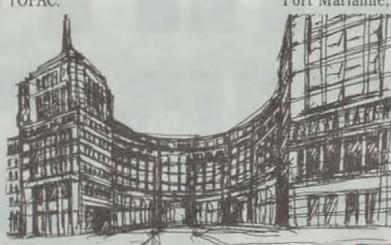
MAINTENIR L'INVESTISSEMENT POUR SAUVER L'EMPLOI

Les collectivités locales jouent un rôle essentiel dans l'économie. Elles assurent en moyenne 40 % du chiffre d'affaire des travaux publics, et font vivre quantité d'entreprises et d'artisans. Port Marianne par exemple représente un investissement d'environ 1 450 MF sur trois ans : la Faculté de Droit (420 MF) les logements, plus d'une vingtaine d'immeubles en cours, mais aussi les grandes infrastructures routières comme le nouveau pont Zuccarelli sur le Lez ou la nouvelle voie, l'avenue Marie de Montpellier entre le

pont Zuccarelli et la route de Carnon. Au total, Port Marianne c'est environ 6 000 emplois directs ou indirects, créés ou maintenus à Montpellier. Il paraît donc essentiel de conserver le volume des investissements afin de ne pas faire peser sur l'activité des entreprises montpelliéraines le poids du désengagement de l'Etat et celui des contraintes budgétaires de la collectivité. L'investissement augmente donc de 8 % dans le budget 94 et se traduit par la poursuite des équipements de proximité et de la politique d'aménagement urbain.

CONSTRUCTION ET AMELIORATION DES LOGEMENTS SOCIAUX

En 1994, la Ville continue à soutenir la politique du logement social de l'OPAC. - Des logements sociaux dans tous les quartiers de la ville : Le "Crescent" à Port Marianne, La "Noria" dans le quartier de La Fontaine... - Des logements sociaux de qualité et toujours plus de services : pose de portes blindées, d'interphones, câblage des résidences.



"Le Crescent" (Rob Krier)



Le quartier de la Fontaine

Pose d'interphones

CONSTRUCTION DE TROIS NOUVELLES ECOLES

Construction d'une école primaire de six classes pour le groupe scolaire Alain-Savary au Val de Croze. (l'école maternelle a été réalisée en 1992) ; - Construction d'une école primaire de 10 classes et d'une école maternelle de six classes, au groupe scolaire Joseph-Delteil au Petit Bard.



Après l'école maternelle (ci-dessus), l'école primaire Alain-Savary

RESTAURATION SCOLAIRE



11 MF pour la restauration scolaire en 1994. - Poursuite de la rénovation et de la mise aux normes de la cuisine centrale. - Aménagement de restaurants scolaires : Ecole Carnot et Molière, Ecole de La Fontaine, Ecole Astruc.



La cuisine centrale

QUALITE DE LA VIE AU QUOTIDIEN

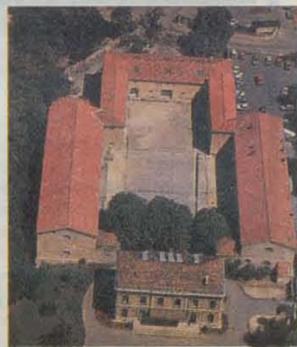
La Ville, après un diagnostic et une concertation avec toutes les associations concernées s'engage dans un nouveau plan pour l'environnement : lutte contre le bruit, hygiène et santé, tri sélectif, pistes cyclables, espaces verts.



Amélioration de la voirie

DU COTE DES MAISONS POUR TOUS

Des lieux privilégiés pour la démocratie locale et la solidarité : reconstruction de la Maison pour Tous Georges-Brassens aux hauts de la Paillade, aménagement de la salle Jean-Vilar à Léo-Lagrange, de la salle J.-P.-Caillens à Tournezy, de la salle Méric aux Aubes ; extension de la salle Fanfonne-Guillaume aux Cévennes.



La salle Jean-Vilar dans le chai de la MPT Léo-Lagrange



Extension des pistes cyclables

LA VILLE N'OUBLIE PAS SES AINES



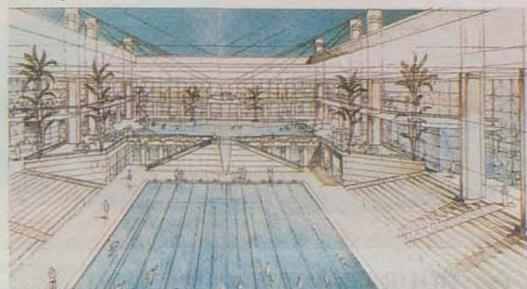
La résidence Bel-Juel

Pour le 3e âge : extension du service de portage de repas à domicile ; reconstruction des résidences Bel Juel et Paul-Valéry ; rénovation de la résidence des Aubes ; création d'un club 3e âge à la Croix d'Argent.

FAVORISER LE SPORT

Une piscine pour les habitants de la Chamberte, Pas du Loup, Figuerolles, Paul-Valéry, Val de Croze et Lepic (livré septembre 1994) ;

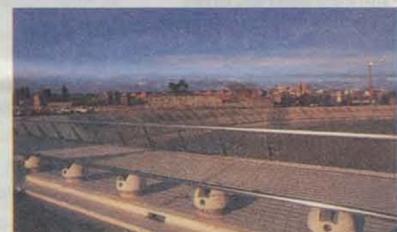
- Une piscine olympique à Antigone, - Création d'espace multisports de quartier (Aiguelongue, Aubes, Figuerolles...).



La piscine olympique d'Antigone (R. Bofill)

LES GRANDS AMENAGEMENTS URBAINS

Mieux vivre le centre ville : réaménagement de l'axe central de l'Ecusson (rue Maguelonne, de la Loge, Place Jean-Jaurès) ; - Des grands axes pour desservir la ville et fluidifier la circulation : échangeur Rondellet, déviation de Juvignac, Avenue Pierre-Mendès-France, Avenue Marie-de-Montpellier, Pont Zuccarelli ; - Creusement du Port Jacques-Cœur à Port Marianne.



Le pont Zuccarelli



La place Jean-Jaurès

ET ENCORE...

La médiathèque de quartier Victor-Hugo (Lemasson, Croix d'Argent), La médiathèque Fellini (Antigone), le centre chorégraphique des Ursulines, la halte-garderie de la Coupole...

le centre chorégraphique des Ursulines



Ci-dessus : la médiathèque Victor-Hugo

BAISSE DES TAUX D'IMPOSITION EN 1994... ...ET EN 1995 POUR SOULAGER LE CONTRIBUABLE

Le niveau de l'impôt dépend de deux éléments : l'augmentation des bases qui est décidée par l'Etat, et les taux d'imposition qui sont, eux, votés par les collectivités locales. En 1993, l'Etat a augmenté les bases de 3 %. En 1994, il les augmente encore de 3 %. Par contre, cette année, la Ville de Montpellier a décidé de baisser les taux de - 0,1 %. Déjà en 1993, Montpellier a été une des collectivités qui a le moins augmenté les taux d'imposition, avec 2,74 %. L'effort entrepris en 1990, accentué en 1993, net en 1994, sera poursuivi en 1995. Baisser les impôts locaux pour soulager les citoyens en temps de crise, sans diminuer l'investissement suppose une très grande rigueur dans la gestion et des efforts de tous.

Si l'on prend en compte l'inflation et le coût des services nouveaux, les dépenses d'exploitation devraient augmenter en 94 de 4 %. Or, pour baisser les impôts, il faut au contraire réduire les charges de gestion. Compte tenu des gains déjà réalisés les années précédentes, les économies de gestion deviennent de plus en plus difficiles et ne peuvent être obtenues que par des mesures radicales : - baisse des indemnités des élus : -10% ; - baisse du budget de fonctionnement des services : -3% ; - subventions aux associations. -10 % à toutes celles qui étaient en 1993 supérieures à 200.000F ; - 5 % à celles qui étaient comprises entre 100.001F et 200.000F. Les subventions qui étaient de moins de 100.000F sont maintenues en l'état.

RENFORCER LA SOLIDARITE

Le budget 94 est donc drastique. Un seul secteur cependant échappe à cette politique d'austérité : la solidarité. Plus que jamais en temps de crise, en effet, la Ville doit renforcer ses solidarités avec les plus démunis et les personnes en difficulté, en particulier les jeunes et les femmes à la recherche d'un emploi. Ainsi, alors que les moyens des services baissent de 3 %, la subvention de la Ville au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) augmente d'environ 6 % pour atteindre 38 MF en 1994. Une dizaine de mesures du Plan de Solidarité adopté par le Conseil Municipal en 1992 entreront en fonction dans le cadre du budget 94. Rappelons également que la Ville verse 88 MF cette année au Département au titre de la solidarité dans le cadre du contingent d'aide sociale, soit 12 MF de plus que l'année dernière. Solidarité avec les jeunes également. Le budget d'investissement des écoles reste le premier avec la construction de trois écoles nouvelles : une pri-

maire, "Alain Savary", dans le quartier Montpellier Village - Val de Croze, une primaire et une maternelle "Joseph Delteil", dans le secteur Alco - Petit Bard - Assas. La priorité à la solidarité, c'est aussi des efforts soutenus en faveur de la restauration scolaire, du logement social, des maisons pour tous, du sport et de la qualité de la vie au quotidien dans les quartiers. La solidarité, c'est encore des rampes dans les bâtiments et espaces publics, l'aménagement du cheminement des handicapés, la sécurité aux carrefours et aux abords des écoles, des crèches pour les tout-petits, le portage des repas aux personnes âgées et aux malades du sida, des espaces de jeux dans les parcs, des loisirs pour les enfants et les jeunes. La Ville n'oublie pas non plus ses aînés : reconstruction des résidences Bel Juel et Paul-Valéry ; construction d'une nouvelle résidence aux Aubes, création d'un club de 3e âge à la Croix d'Argent.

LES CHIFFRES DU BUDGET 94

BUDGET GLOBAL
1.866 MF

SECTION INVESTISSEMENT
615 MF

SECTION FONCTIONNEMENT
1.250 MF

AUTOFINANCEMENT
230 MF

L'autofinancement, c'est la part des recettes de fonctionnement utilisées pour financer les dépenses d'investissement. Il est en légère augmentation par rapport à l'année dernière (217 MF) ce qui démontre la bonne santé financière de la Ville. Cet autofinancement, malgré le désengagement de l'Etat (-22 MF) et malgré une progression limitée des impôts (-0,1 % sur les taxes), peut être dégagé par des économies importantes en fonctionnement.

ECONOMIES DE FONCTIONNEMENT

→ 182 MF de crédits pour les services municipaux au lieu de 187 MF en 1993 alors que les services offerts au public sont en augmentation.

-3 % globalement sur les subventions par rapport à 1993, module de la manière suivante : -10 % pour les subventions de plus de 200.000F en 1993, -5 % pour celles de plus de 100.000F - statu quo pour celles qui étaient de moins de 100.000F.

SECTEUR SOCIAL

Seules les subventions au secteur social augmentent : +6 % de subvention au C.C.A.S.

MAINTIEN DE L'EMPLOI

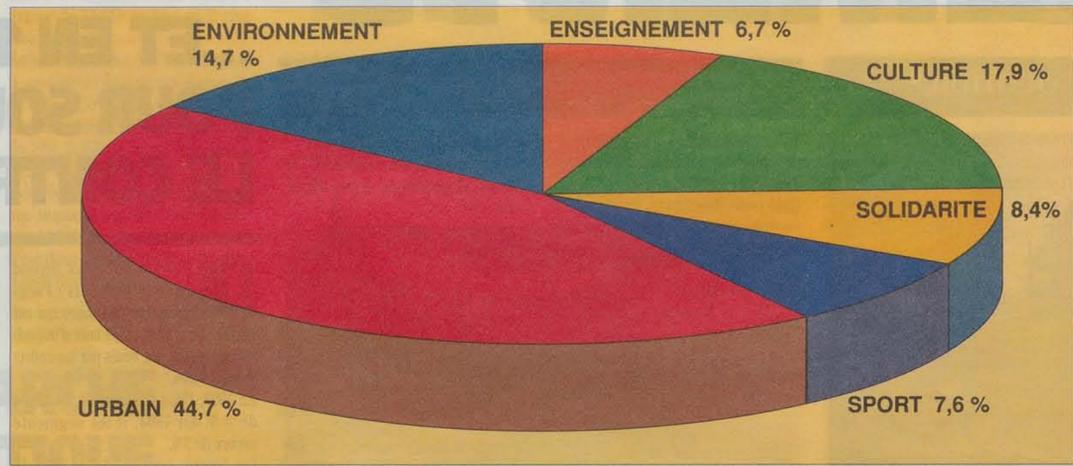
L'investissement pour le maintien de l'emploi s'établit à 380 MF soit une progression de 8 % par rapport au BP 93.

ENDETTEMENT DE LA VILLE

17,6 % c'est le ratio de l'annuité de remboursement de la dette sur les recettes de fonctionnement. Grâce à ce ratio, considéré comme excellent lorsqu'il se situe au-dessous de 18 %, la Ville peut obtenir des conditions de financement très intéressantes auprès des banquiers.

INVESTISSEMENTS DE LA VILLE DE 1989 A 1993

LES BONS CHOIX AU BON MOMENT POUR UNE SOLIDARITE AVEC TOUS LES MONTEPELLIERAINS



76 hectares d'espaces verts supplémentaires.



275 800 repas portés à domicile.



L'Ecole Blaise-Pascal.

POUR UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX DE L'HABITAT ET DE L'ENVIRONNEMENT → 343 MF

- 23 km de pistes cyclables créées
- 2700 arbres plantés dans les rues
- 76 hectares d'espaces verts supplémentaires
- Télégestion des chaufferies
- Tri sélectif Demeter.

VIVRE MIEUX ENSEMBLE → 197 MF

- Restauration scolaire
- 275.800 repas portés à domicile
- 1.728 logements livrés par l'OPAC
- 2 commissariats de quartier créés
- Portes blindées logements sociaux.

POUR UNE VERITABLE EGALITE DES CHANCES → 154 MF

- 10 écoles construites ou réhabilitées (65 classes)
- 6 crèches créées ou renouvelées
- 6 haltes garderies créées ou renouvelées
- 7 centres de loisirs créés ou renouvelés.

POUR PRESERVER LA BEAUTE DE LA VILLE ET DONNER L'IMPULSION A TOUS LES CREATEURS → 417 MF

- Opéra Berlioz
- Carré Sainte-Anne et son quartier
- Pavillon du Musée Fabre
- Restauration Place du Peyrou.

DE GRANDS TRAVAUX D'AMENAGEMENT POUR L'AVENIR DE NOTRE VILLE → 1041 MF

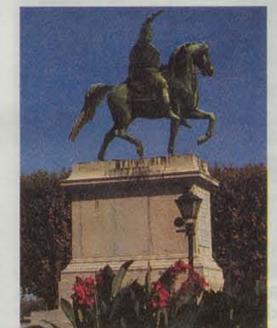
- Régulation du trafic (Pétrarque)
- Déviation de Juvignac
- Avenue Pierre Mendès-France
- Le Corum - Palais des Congrès
- Antigone
- Petibus.

LA PASSION DU SPORT → 176 MF

- Stade de la Mosson
- Palais des Sports Pierre de Coubertin
- 10 terrains de grands jeux.



Le Stade de la Mosson.



Restauration de la Place du Peyrou.



Le Corum

SOLIDARITE

Brèves

ALCOOL

Problèmes d'alcool ? peut-être une solution : l'Association Alcooliques Anonymes se réunit tous les lundis et mercredis à 20h30 à la Maison pour Tous Joseph-Ricome, 7, rue Pagès à Montpellier. Tél : 67.58.96.95

CHIFFONNIERS DU CŒUR

Les Chiffonniers du Cœur récupèrent gratuitement meubles, bibelots, vaisselle, linge, etc. et vous invitent à visiter leur magasin d'articles d'occasion. Les recettes vont aider la recherche médicale contre le sida.

14, rue Dom Vaissette du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél : 67.58.52.83

MAMMOBILE (1)

Dépistage gratuit du cancer du sein.

● Quartier Hôpitaux-Facultés Plan des 4 Seigneurs - Pl. Jean Baumel 1, 2, 3, 4, 7, 8 février de 8h à 18h 5 février de 9h à 16h

● Quartier Celleneuve, Cévennes, La Martelle, Petit Bard Parking Super M. 9, 10 février de 9h à 16h

● Aiguelongue - Centre Commercial de la Résidence Aiguelongue 675, Av. de Montasinos 19 février de 9h à 16h 21 février de 8h à 18h

● Comédie - Journée Portes ouvertes sur l'Esplanade 25 février de 10h à 18h

MAMMOBILE (2)
Rappelons que le

véhicule équipé pour le dépistage gratuit du cancer du sein et qui circule dans les quartiers, le Mammobile, est accessible aux personnes handicapées.

VOYAGES AGE D'OR

Lointaines ou proches, les destinations proposées par les voyages de l'Age d'Or sont à coup sûr gages de dépassement et de convivialité. Inscrivez-vous dès maintenant.

● 14-17 mars
Le Périgord

● 6-13 juin
La Crète

● 18-23 juillet
Savoie et Haute Savoie

● 7-16 août
L'Est Canadien

Service Age d'Or - mairie de Montpellier 1, place Francis Ponge - Tél : 67.34.70.80

SOLIDARITE ARMENIE

L'Amicale Arménienne de Montpellier organise le 12 février une collecte de fonds pour la mise en place d'un programme de chauffage des écoles de la ville de Gumri (ex Leninakan) en Arménie. Un chapiteau dressé sur la place de la Comédie abritera un point vidéo et des photos, et des responsables de l'association répondront aux questions. L'Arménie a besoin d'être soutenue. Toutes les aides sont utiles pour aider la population à résister aux épreuves qu'elle traverse. Répondez à son appel.

Infos : Amicale Arménienne Résidence Europa - Avenue du Père Soulas.

SERVICE CONSEIL JURIDIQUE JEUNES - ETUDIANTS

Désormais, la Ville de Montpellier dispose d'un service Conseil Juridique vital pour tous les étudiants, ouvert tout au long de l'année. Ce service gratuit est composé de trois parties.

● Un avocat dans le bus Infos Jeunes traitant de tous les domaines. Tous les mercredis sur la Place de la Comédie, de 14h à 17h. Consultation gratuite et anonyme.

● Le CIFF PAH - Centre d'Information Familial et des personnes âgées de l'Hérault. répondant à toutes les questions sur la législation en vigueur dans les domaines de la vie quotidienne, le Droit de la Famille, le Droit

Social et du Travail. 1, rue Embouque d'Or Tél : 67.60.59.65 (Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermé Lundi matin et vendredi après-midi.

● L'ADIAV - Association Départementale d'Aide aux Victimes. Elle est à votre disposition pour vous accueillir et vous écouter, vous informer sur vos droits et vous orienter si vous avez été victime d'un acte de délinquance : agression, accident de la route, vol, escroquerie, etc. 56, rue de l'Université - Maison de la Prévention Tél : 67.60.61.78 (du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h).

LITTÉRATURE ENFANTINE POUR LES NON-VOYANTS

LA BELLE HISTOIRE DE BENJAMINS MEDIAS

Depuis 1987, l'Association Benjamins Médias, édite des ensembles "lecture" destinés aux enfants non-voyants ou de parents non-voyants. Réalisés avec l'accord des auteurs et de Bayard Presse et Bayard Editions, ces ensembles sont composés d'une série de onze titres des "Belles Histoires de Pomme d'Api" et sont accompagnés d'une transcription en braille et d'une cassette.

Pour Régine Michel, responsable de production de l'Association, cette initiative est l'occasion de permettre un accès de plus en plus précoce à la lecture et à l'univers du livre pour des enfants qui en sont traditionnellement coupés : "Nous souhaitons par ces unités livre-transcription-cassettes, permettre une découverte profondément interactive de la lecture. Ces trois formes, visuelle, tactile et sonore, chacune médiatrice selon son genre, sont assemblées pour rassembler non-voyants et voyants autour de mêmes récits, mais aussi pour en permettre une relecture et une réécoute autonomes. En écoutant la cassette, un enfant non-voyant, entend l'histoire dans sa mise en forme sonore. Le bruitage et la musique jouent avec le texte, soutenant l'attention, créant et induisant des atmosphères au fil du récit. La transcription braille lui permet de retrouver le texte pour une lecture autonome. Le livre d'origine offre aux enfants voyants le plaisir des images au fil de la lecture du braille, faite par un parent aveugle. Les premiers parents touchés par cette production soulignent le décloisonnement qu'ils en attendent pour leur enfant ; non-voyant ou de parents non-voyants, il pourra montrer à ses amis que les points qu'il effleure du doigt ou qu'un parent lit pour lui,



Régine Michel : « développer le goût de lire. »

racontent cette même histoire illustrée dans le livre d'origine". Grâce aux onze titres déjà disponibles, réalisés avec le concours de Radio France Hérault, et le soutien de la Ville de Montpellier et de la DRAC, Benjamins Médias a déjà permis à plusieurs familles de connaître la richesse de la production enfantine et de retrouver la

dimension affective de la lecture partagée. Une action qui s'inscrit dans une réflexion constante sur le rapport de l'enfant au récit oral, lorsqu'il est privé de support visuel.
Benjamins Médias
63, rue du Caducée
34090 Montpellier
Tél : 67.52.98.42

23 FÉVRIER

CROSS DE LA SOLIDARITE ET DE LA PREVENTION-SANTE

Cette grande manifestation sportive qui se déroulera à la Paillade le 23 février est placée sous le triple signe de la solidarité, de la prévention et de la santé, et de la rencontre et du droit à la différence.

Solidarité : l'intégralité des recettes fournies par les droits d'inscription (5 F pour les moins de 15 ans, 10 F pour les plus de 15 ans) sera versée aux Restaurants et Relais du Cœur.

Prévention et santé : sensibilisation des participants sur les thèmes du

tabagisme, des maladies respiratoires, cardio-vasculaires, des rhinites, du Sida... Le bus de l'évaluation de la condition physique sera sur place.

Rencontre et droit à la différence : les épreuves sportives regrouperont des publics jeunes et adultes, handicapés ou non.

La manifestation se déroulera à l'Espace Mosson. Elle est organisée par l'Association Urbaine et Régionale pour la Culture et l'Animation Educatrice et Sociale, et le Petit Bard Athlétique Club, en liaison avec les Maisons Pour Tous et de nombreux partenaires associatifs et institutionnels, dont la Ville de Montpellier.

Inscriptions : les mercredi et samedi après-midi au Centre de la Margelle, avenue du Biterrois à la Paillade, ou auprès du Petit Bard Athletic's Club.

Infos :
M. Daurelle
Tél. 67 45 22 87
Mme Sublet
Tél. 67 75 87 44

L'ASPTT PATINAGE : UN GRAND ELAN

BASKET BALL
M.B./Limoges
12 février - 20h30
PDS Pierre de
Coubertin
M.B./Cholet
12 mars - 20h30
PDS Pierre de
Coubertin

WATER POLO
MUC/Givors
12 février - 20h15
Piscine de Jacou
MUC/Racing
5 mars - 20h15
Piscine de Jacou

VOLLEY-BALL
MUC/PSG
Asniere
12 février - 20h30
PDS René
Bougnol
MUC/Rennes
EC
19 février - 20h30
PDS René
Bougnol
MUC/Paris UC
5 mars - 20h30
PDS René
Bougnol

**HOCKEY SUR
GLACE**

Le Montpellier
Languedoc
Hockey Club
organise un stage
d'initiation du 7
au 11 mars, de
18h30 à 20h30.
Renseignements :
67.59.57.82.

**RANDONNEE
PEDESTRE**

L'Office Français
des Loisirs
propose des
stages d'initiation
à la randonnée
pédestre
indépendante.
Renseignements :
67.92.57.76.

BOXE FRANCAISE

Le centre école de
boxe française
Lepic organise le
26 février les
championnats de
France seniors de
boxe française
savate, au gym-
nase de l'école
d'Application de
l'Infanterie.
Cette compétition
est ouverte au
public extérieur à
l'école.

A la veille des Jeux Olympiques de Lillehammer, l'ASPTT Patinage offre un regard moderne et ambitieux sur les sports de glace. De la pratique loisirs à la haute compétition, Odile Belot, Guilhem 93 du meilleur dirigeant de club, assure avec passion et affection, l'avenir du quatrième club français. Tour de piste.



Le grand public ignore l'essentiel du patinage artistique. Il n'en connaît, pour la plupart, que les images différées - en général à des heures impossibles - que la télévision retransmet des grandes compétitions internationales. Hier, les Championnats d'Europe à Copenhague, ce mois-ci, les Jeux Olympiques de Lillehammer. Et toujours ce même "super-clip", tourné par une caméra volante, où défilent comme dans un carrousel, le gros plan sur le visage crispé d'un entraîneur au bord de la barrière, le ralenti sur une chute dans un triple saut dont personne ne connaîtra le nom, et ces brassées de roses et d'épines, distribuées depuis leur bunker, par des juges qui concentrent sur leur seule personne, toute l'injustice d'un sport aux grâces que l'on croyait éternelle figées. Il faut parfois que la bluette sombre dans le fait divers sordide (l'affaire Nancy Kerrigan) pour rappeler que le séisme qui secoue le sport international a laissé quelques fractures sous le visage lisse des artisans de la glace. La suppression des figures imposées, l'apparition de nouvelles disciplines - comme le patinage synchronisé - l'autorisation faite aux professionnels de revenir dans l'arène de la compétition, laissent espérer qu'un nouvel ordre étaire en train de se mettre en place. Hélas, preuve que le froid conserve, la danse sur glace opérant dans le même temps un tragique retour en arrière, obligeant le couple "royal" des années 80, Jayne Torvill et Christopher Dean, à revêtir pour leur "come-back", le même corset étriqué

d'une danse de salon dont ils bâtirent l'essentiel de leur carrière à tout faire pour s'en débarrasser. De sorte que l'on finit par se demander, un peu exaspéré par ces éruptions aussitôt figées, si le patinage international n'est pas un peu comme ces fauteuils à bascule, toujours en mouvement, mais qui n'avancent jamais !



d'une danse de salon dont ils bâtirent l'essentiel de leur carrière à tout faire pour s'en débarrasser. De sorte que l'on finit par se demander, un peu exaspéré par ces éruptions aussitôt figées, si le patinage international n'est pas un peu comme ces fauteuils à bascule, toujours en mouvement, mais qui n'avancent jamais !

25^{EME} ANNIVERSAIRE

A Montpellier, l'ASPTT Patinage, fondé il y a 25 ans par sa présidente Odile Belot, émerge indemne et plus rayonnant que jamais de ces circonvolutions médiatiques. Avec près de 400 adhérents, ce club récemment récompensé par un "Guilhem" pour sa présidence, figure en tête de la ligue Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées et s'est hissé, à force de courage, d'énergie et d'ambition, au 4^e rang des clubs français. Au cœur de ce succès, l'attention extrême portée à toutes les étapes de la pratique sportive. "Il est important d'assurer la chaîne de formation à tous les niveaux et mettre l'accent sur le travail d'apprentissage, véritable support pour la détection", confie Eva Beccaria, Conseillère Technique Régionale, responsable du club depuis près de vingt ans.

Patinage artistique, danse sur glace et, depuis quelques années, le patinage synchronisé, cohabitent ainsi au sein d'un même club, exemple assez rare pour être souligné. "C'était pour moi un défi, souligne Odile Belot, montrer que la Danse et l'Artistique sont complémentaires et pas rivaux et que Montpellier dispose d'un potentiel de patineurs

capables d'évoluer au meilleur niveau dans chacune de ces disciplines". Depuis 1992, le bordelais Rodolphe Vermeulen, médaille Grand Or de Danse, a donc pour mission de développer sur la Ville, cette discipline, en s'attachant autant au secteur loisirs qu'à celui de la compétition. "La grande originalité de l'ASPTT Patinage, confie-t-il, c'est que jusqu'à l'âge de 11 ou 12 ans, les enfants accueillis apprennent à patiner de la même façon, indifféremment de leur spécialisation vers l'artistique ou la danse, et que même alors, ils conservent un travail d'entraînement dans les deux disciplines, parallèlement".

En évitant les clivages, l'ASPTT Patinage permet ainsi à l'enfant d'approfondir le travail de glisse et de contrôle du corps, autant d'éléments indispensables et peu pris en compte depuis la suppression des figures imposées. Andrei Berezhintsev, entraîneur de la section "artistique", est originaire de St-Petersbourg. Ancien membre de l'équipe russe en couple, il souhaite, aux côtés de Florence Saussol, développer le travail individuel et surtout relancer la section "couple artistique", une discipline tombée en désuétude ces dernières années, au profit d'une danse sur glace plus édulcorée, popularisée à l'extrême par les très médiatiques Duchesnay. La décision de la Fédération Internationale des Sports de Glace renvoyant, depuis cette année, les danseurs sur glace à des tenues moins affriolantes et des rythmes plus marqués, devrait au moins avoir l'avantage de permettre une "renaissance" du couple artistique.

Pour tous renseignements sur l'ASPTT Patinage et le Centre d'Entraînement :
Tél - 67.52.44.48/ 67.84.09.65

PRATIQUE LOISIRS ET CENTRE DE HAUT NIVEAU

Ouvert à tous, depuis les "Baby-classes" jusqu'aux créneaux pour les adultes, l'ASPTT Patinage permet ainsi de découvrir tous les aspects d'un sport toujours agréable, quel que soit le niveau auquel on le pratique. L'enjeu du club n'est pas de pousser l'enfant absolument vers la compétition, mais de lui permettre de progresser à son rythme et de s'épanouir dans la discipline de son choix, grâce à une structure de club très forte et une animation permanente. Les galas de fin d'année, la crèche de Noël sur glace, la galette des rois, marquent les temps forts de la vie du club.

Si l'enfant présente des aptitudes prometteuses, en accord avec les parents et après la phase d'apprentissage et d'orientation vers le patinage artistique ou la danse sur glace, il peut intégrer à partir de 11 ans, l'Ecole de Glace préparatoire à la sélection au Centre d'Entraînement. Véritable pépinière de jeunes champions, ce Centre d'Entraînement de haut niveau, placé sous la direction d'Eva Beccaria, accueille aujourd'hui 22 patineurs. Il a déjà permis l'émergence de talents prometteurs, comme Francis Gastellu, vice-champion de France junior 93, Sophie Riouall, championne de Ligue junior en 92 ou Cédric Matrullo, vice-champion de France minime en 93.

Pour tous renseignements sur l'ASPTT Patinage et le Centre d'Entraînement :
Tél - 67.52.44.48/ 67.84.09.65

ODILE BELOT, UN GUILHEM POUR LA PRESIDENTE !



Elle était belle, fière et éminente, Odile Belot, sur la scène de l'Opéra Berlioz, recevant lors de la dernière Nuit des Guilhems, le trophée qui récompensait plus de 25 années passées à la direc-

tion de l'ASPTT Patinage. Un honneur auquel elle ne manqua pas d'associer le courage et l'abnégation de ses bénévoles, son époux, Guy Belot, qu'elle fit monter sur scène, et sa complice de toujours, Eva Beccaria. Rien ne prédestinait pourtant cette enfant du soleil, arrivée d'Alger en 1964, à pencher ses élan de tendresse bourru sur le berceau glacé des princes du patinage. "Mon fils a fait ses débuts sur la glace à Font-Romeu. Comme je ne voulais pas l'élever en fils unique et que la patinoire venait de s'ouvrir à Montpellier, j'ai eu l'idée de créer le club, afin qu'il grandisse au milieu d'autres enfants". L'ASPTT Patinage, qui fêtera d'ailleurs ses 25 ans au cours d'un gala exceptionnel au mois de mai prochain, ressemble aujourd'hui à une grande famille dont les membres sont éparpillés aux quatre coins du monde, mais qui continue de battre au cœur chaud d'Odile Belot. "Le

patinage développe des qualités extraordinaires de persévérance et de courage. C'est terrible de voir un enfant qui fait un sans-faute à l'entraînement, chuter pendant le programme. Pourtant, elle se relève et continue avec une volonté exceptionnelle". La patinoire de Lunaret, "véritable pôle d'attraction pour toute la jeunesse montpelliéraine", lui a donné ses plus beaux souvenirs et, si elle prépare les jeunes à la relève, avec tendresse et nostalgie, elle continue de nourrir de nombreux projets. "J'aimerais créer une école de spectacle...". Qu'est-ce qui anime encore Odile Belot ? "Le bonheur de voir une ancienne élève reprendre contact avec nous et, parfois, nous amener son enfant... C'est important de laisser une trace dans la vie de quelqu'un". Qu'elle se rassure, une fois inscrites dans la glace, et même plusieurs fois recouvertes, ces traces-là ne s'effacent jamais...

RAYMOND GOUZE UNE VIE AU SERVICE DES DIALYSÉS

L'insuffisance rénale chronique est une maladie dont on ne guérit pas, en ce sens qu'un traitement, qu'il soit de suppléance (dialyse) ou de remplacement (greffe), sera toujours nécessaire. Mais on peut être insuffisant rénal et en bonne santé si l'on s'en tient au concept de santé défini par l'Organisation Mondiale pour la Santé d'un "état de bien-être physique et moral".

C'est sur ce principe très volontariste et actif que Raymond Gouze, tente depuis 25 ans, au travers de l'Association des Insuffisants Rénaux, qu'il dirige, de faire prendre conscience aux personnes traitées qu'elles ne sont pas seulement des patients avec des droits, mais aussi des individus et des citoyens à part entière, avec leurs obligations et leurs devoirs. "C'est un message difficile. On ne dit pas, « on vous plaint », mais sans nier la réalité du traitement, on demande aux individus de se prendre en charge, d'être responsable." Raymond Gouze, se souvient de ce jour en juillet 1967, où pour la première fois il accompagne son épouse, Thérèse, à l'hôpital pour y faire sa première dialyse. "Tout a commencé pour elle, à la suite d'une série d'angines... Vous savez, il faut se souvenir que dans les années 60, les gens mouraient encore, faute de traitement, pour une insuffisance rénale.

La première expérience conduite en 62 par l'américain Scribner, intéressa donc le Professeur montpelliérain J.J. Mirouze qui dépêcha son adjoint, Charles Mion à Seattle pendant deux ans. Je me souviens aussi du jour où le Professeur Mirouze me proposa, faute de moyens et de personnel, de mettre à ma disposition la chambre n°5 de l'hôpital Saint-Eloi où je dus m'occuper moi-même pendant 14 mois, du traitement de mon épouse... J'étais viticulteur à l'époque et j'ai donc été obligé de cesser toute activité..." Raymond Gouze ne regrette pas un instant ces années d'accompagnement et de "ménage à trois", entre lui, son épouse et la machine. Aujourd'hui dialysé à domicile, trois fois par semaine, au cours de séances qui durent tout de même huit heures, Thérèse continue de mener une vie normale. Un beau message d'espoir que le couple cherche à faire partager au travers de l'Association, présidée par M. Marcel Modot et qui étend son activité au niveau départemental, régional et national. "Témoigner, informer et aider financièrement, si possible, sont nos trois priorités. Au travers de l'AIDER, une autre association dont je suis administrateur, nous avons aussi œuvré pour installer des structures allégées d'auto-dialyse qui peuvent accueillir une dizaine de personnes, comme celle de



Lakanal à Montpellier. Il en existe 18 en région. En 22 ans, l'AIDER a éduqué et installé 1100 patients. Un beau message d'espoir et de progrès qui a permis au dialysé, de passer de l'étape de la survie à celle du mieux vivre". Une mission à laquelle Raymond Gouze a consacré l'essentiel de son existence, puisqu'il milite aussi pour les dons d'organes, mais qu'il résume bien par cette phrase essentielle : "Nous portons en chacun de nous la responsabilité de l'avenir commun".

Pour tous renseignements :
Association des Insuffisants Rénaux
Tél : 67.58.22.02

PANTAGRUELIQUE

Muscat, cochonnaille, hure aux pistaches, pâté en croûte, choux braisés, écrevisses, motte de beurre géante... l'équipe de la Maison Pour Tous Marcel Pagnol, autour de son directeur Bernard Encontre, célèbre le 500^e anniversaire de la naissance de Rabelais par un repas "Pantagruélique". Après Piaf, Jacques Brel, Georges Brassens, les soirées à thème de la Maison Pour Tous mélangent l'art culinaire et le plaisir de la fête. Bernard Pochet, vigneron troubadour, animera cette grande soirée ouverte à tous sur réservation.

19 février dès 19h30
Maison Pour Tous Marcel Pagnol
Tél : 67.42.98.51

ASSOCIATION NAJMA

Pendant tout le mois de février, de 23h à 3h du matin, les animateurs bénévoles de l'association Najma, organisent une émission radio spéciale sur les fêtes du Ramadan. Diffusée sur les ondes de FM+ (91Mhz) ces émissions ont pour but de répondre aux besoins des auditeurs arabes et de s'ouvrir vers

un public non arabophone (les émissions étant à 90 % en langue française). Pour tous renseignements Tél : 67.63.11.22.

A VOS PLUMES !

Le Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires (C.R.O.U.S.) organise un grand prix de la Nouvelle 94 sur le thème "Liaison". Ce concours est ouvert aux étudiants et aux non étudiants. Les envois doivent parvenir avant le 28 février.

Pour avoir le règlement précis du concours, se renseigner auprès du C.R.O.U.S.

2, rue Monteil BP 5053 Montpellier
Justice 34033 Montpellier Cedex
Tél : 67.63.53.93

COLLOQUE : DROIT DE LA COPROPRIETE

Le Centre d'Etudes et de Recherches, droit de l'Urbanisme et de la Construction organise le 18 mars prochain au Corum un colloque sur l'actualité du droit de la copropriété. Ce colloque sera présidé par le Professeur Dominique Maillot (Université de Montpellier I). Renseignements et inscriptions : Professeur Maillot - CERUC

Faculté de Droit - 39, rue de l'Université.
Tél : 67.61.54.34

ERREUR

Nous avons malencontreusement attribué toutes les photos du dossier de Port Marianne publiées dans le numéro de janvier de Montpellier Notre Ville, à C. O'Sughrue. Or, sept parmi ces photos sont en réalité l'oeuvre de J.L. Girod. Nous présentons toutes nos excuses pour cette erreur regrettable.

VISITES GUIDEES

L'office du Tourisme de la région de Montpellier vous invite à suivre ses visites guidées.
3 février : Le quartier Saint-Roch.
10 février : La mémoire juive montpelliéraine. 16 février : Les Giral, une dynastie d'architectes.
22 février : Les églises du Grand Siècle.
Tous les mercredis et samedis, à 15h, visite du centre historique.
Renseignements : 67.58.67.58.
"ACCROCHEZ-LES A LA VIE"
La Ligue contre la violence routière de l'Hérault met à la disposition des jeunes mamans

de la clinique Clémentville des lits-nacelles de sécurité pour transporter leur bébé en voiture. Ces lits sont prêts pour 9 mois pour une somme de 150F. Après utilisation ils sont vérifiés par un centre auto-sécurité, puis nettoyés, désinfectés, réparés s'il y a lieu avant d'être prêtés à une nouvelle maman. Une heureuse initiative.

LE BUS INFOS JEUNES DANS LES QUARTIERS

- Mardi 8 février, Cité Paul Valéry, de 16h à 18h30
- Mercredi 9 février, Place de la Comédie, de 11h à 17h
- Mardi 15 février, Cité Val de Croze, de 16h à 18h30
- Mercredi 16 février, Place de la Comédie, de 11h à 17h
- Mardi 22 février, Quartier Vert Bois, de 16h à 18h30
- Mercredi 23 février, Place de la Comédie, de 11h à 17h
- Jeudi 24 février, CES Marcel Pagnol, de 9h30 à 16h30
- Vendredi 25 février, Cité Aiguelongue, de 16h à 18h30
- Lundi 28 février, Cité Saint Martin, de 14h à 17h

CENTRE CHOREGRAPHIQUE

MATHILDE MONNIER : OUVERTURE SUR LA VILLE

Le Centre Chorégraphique de Mathilde Monnier s'installe discrètement. Mais déjà des cours fonctionnent pour tous les publics, des animations-conférences sont proposées en marge des spectacles. Rencontre.

Mathilde Monnier, vous souhaitez entreprendre à Montpellier un travail "expérimental". Pouvez-vous préciser votre idée ?

- Je souhaite entreprendre sur la ville des activités qui ne se cantonnent pas seulement à la danse, mais proposer un travail d'ouverture vers des activités périphériques, en accueillant par exemple des spécialistes de la lumière, du mime ou d'autres disciplines. Ces ateliers de recherche et de création devraient ainsi permettre d'innover autour de la danse. Notre travail de chorégraphe représente cependant une part primordiale de notre activité. Trois pièces de répertoire seront montées pour le prochain Festival Montpellier Danse, dont un solo avec le saxophoniste Louis Sclavis et une création de Xavier Lot, danseur de la Compagnie, qui présentera en première partie du spectacle, une création pour trois danseurs.

Les Montpelliérains ont pu vous découvrir cet été avec votre spectacle "Antigone".

- C'est une création qui continue de tourner, car notre travail de diffusion du répertoire reste aussi très important. Plus de 40 spectacles sont prévus, tant en France qu'à l'étranger, avec des représentations en Espagne, Grande-Bretagne, Allemagne, Autriche et un projet au Japon... A Montpellier, la pièce sera rejouée les 28 et 29 avril. Construite autour du mythe d'Antigone, cette chorégraphie où intervi-



ent des danseurs africains, pose le problème de la reconnaissance de la culture de l'autre. On peut parfois être tenté par le méprisage, mais en art, c'est une étape difficile. Ce n'est pas la peine d'ajouter à l'art africain, par exemple. Il se suffit à lui-même. Il a sa propre force, sa beauté. Peut-être faut-il simplement le donner à voir, mais dans une vision juste, dépouillée de tout exotisme...

Le travail pédagogique a déjà démarré avec des stages pour tous niveaux proposés aux danseurs de la ville.

- Oui, c'est une volonté d'ouvrir le Centre sur la vie de la ville, d'aller à la rencontre du public pour des rendez-vous réguliers, comme la récente pré-

mettre en exergue les rapports du mot, du rythme et du mouvement. Des soirées veillées autour du conte animé ou initiatique, seront également assurées par Muriel Bloch Mimi Barthelemi et Manfei Obei. Enfin, des masters-class, réservées au haut niveau, seront organisées pendant la période du Festival de Danse. Viola Farber viendra cette année aux côtés d'autres intervenants de renom, ce qui représentera une initiative rarissime en province, et même peu fréquente à Paris, attirant ainsi à Montpellier des professionnels de tous horizons.

Quel regard portez-vous sur la danse à Montpellier ?

- C'est une ville que je découvre à peine et dans laquelle je suis bien sûr ravie de travailler. Je connaissais la danse montpelliéraine à travers le Festival et la Compagnie Bagouet. Je crois qu'il y a, ici, un très bon public de danse et de très bons danseurs, même si j'en connaissais seulement quelques-uns, comme Didier Théron. Je trouve la programmation de la saison Danse, intéressante et très diversifiée et mes efforts vont aller dans le même sens. Après le temps fort du Festival, il est en effet indispensable de développer une vie de la danse pendant toute l'année.

Contact :
Centre Chorégraphique
11, Bd Victor-Hugo
Tél : 67.66.41.99

4-13 MARS

TOUS LES CINEMAS DE CHINE

Depuis 1984, célébrant le jumelage entre Montpellier et Cheng Du - cité de 4 millions d'habitants aux frontières du Tibet - le Festival du Film Chinois offre aux Montpelliérains un panorama riche et divertissant de tous les cinémas de Chine.

De la production de la Chine Populaire aux studios de Hong-Kong, de Taiwan - avec cette année un clin d'œil au cinéma vietnamien - cette 10e édition mêlera, comme chaque année, rétrospectives et productions récentes.

Deux grands thèmes serviront de fil conducteur à cette manifestation : le cinéma de propagande, tel qu'il

pouvait se définir dans la période maoïste, autour de films comme "les femmes chauffeurs de locomotives" ; et le cinéma sino-américain, évoquant les thèmes de l'exil et de l'intégration de la "diaspora" chinoise émigrée aux

Etats Unis. Un volet spécial sera réservé au public des enfants et des adolescents, avec des films comme "l'âge de raison", "San Mao en campagne", "Trop bavard"...

Une table ronde, animée par Marc Ferro, sera organisée autour du cinéma de propagande. Elle sera prolongée d'une exposition sur l'art de propagande, présentant de nombreuses affiches et dessins.

La remise du Panda d'Or, décerné par le public - en présence de Sun Zhou, lauréat 93 avec "Cœurs Fidèles", venu présenter son nouveau film "Café sucré" - tournera une nouvelle page de ce Festival, reflet d'un cinéma en pleine mutation qui n'en finit pas d'enchanter un public de plus en plus nombreux.



Pour tous renseignements :
Geneviève Droz
Conseillère Municipale
Présidente de l'Association
du Festival du Film Chinois

INAUGURATION

Projection du film
"Le Club de la Chance"
en présence du réalisateur
Wayne Wang
4 mars - 20 h 30
Salle Pasteur - Corum

OCCITAN : LA LANGUE DE CHEZ NOUS !

Yves Larbiou, maire adjoint délégué à l'écologie et à la culture occitane rappelle la richesse et la diversité de la culture occitane sur Montpellier et les enjeux de sa délégation.

"La décentralisation a permis une "détente" du mouvement occitan et de ses revendications. C'est aujourd'hui un mouvement très vivant qui a trouvé ses marques et qui se concentre autour de la nécessité de préserver sa langue. Une langue belle, riche d'images, porteuse de traditions, qui remonte à l'époque des troubadours. Dans notre époque d'urbanisation extrême et d'ouverture des frontières, il est important de se rapprocher de notre histoire et de nos traditions, un peu comme un arbre, d'autant plus beau et épanoui que ses racines sont profondes. Le mouvement occitan n'est donc pas un mouvement passéiste ou nostalgique, mais au contraire une force d'autant plus grande qu'elle trouve dans cet enracinement l'énergie d'explorer d'autres horizons.

La délégation dont je m'occupe à la mairie de Montpellier a donc pour but d'accroître la diffusion de la culture occitane sur la ville, en maintenant un contact permanent avec l'ensemble des associations très nombreuses dans tous les domaines. J'en veux pour preuve la remise, tous les deux ans, du prix spécial en langue occitane, lors du Prix Antigone, qui a permis d'encourager le travail d'écrivains et poètes ayant donné à la langue occitane leurs plus beaux fleurons. Parmi les derniers nommés, Joan Larzac ou Serge Bec.

Le Théâtre de la Rampe qui met régulièrement en scène des textes occi-

tans, vient d'acquiescer une salle en ville. La municipalité va l'aider à l'aménager. La Ville a également participé à l'édition du dernier disque du chanteur Patric sur "Les plus beaux chants d'Occitanie". Elle a mis à sa disposition la Salle Pasteur du Corum pour un concert exceptionnel qui rassemblait plus de 1000 personnes de tous âges et de tous milieux.

En continuant d'aider les groupes folkloriques, comme la "Garriga" qui perpétue la tradition des danses, des chants et des musiques occitanes, nous œuvrons aussi pour préserver l'héritage culturel de nos ancêtres. Mais le combat essentiel à mener reste la défense de la langue et son enseignement. Depuis quatre ans, deux calendrettes fonctionnent sur Montpellier. Elles permettent à près de 200 enfants de bénéficier d'un enseignement bilingue, en français et en occitan. Mais elles ne suffisent pas à répondre à la demande croissante. C'est à l'Education Nationale de prendre les mesures nécessaires, afin d'inscrire au programme l'enseignement de la langue et de l'histoire locale. N'oublions pas qu'au Conseil de l'Europe, une Charte pour les langues régionales a été élaborée, afin de travailler au maintien des richesses culturelles et poètes ayant donné à la langue occitane leurs plus beaux fleurons. Parmi les derniers nommés, Joan Larzac ou Serge Bec.



PATRIC : LE CHANTEUR SOLEIL

La passion de Patric pour la chanson, remonte à l'enfance, aux spectacles familiaux organisés devant la scène bleue de l'étang de Méze où les pêcheurs parlaient une étrange langue. La rencontre avec Robert Lafont, maître à penser du régionalisme en France sera déterminante. Initié à la littérature des troubadours occitans, il découvre ainsi que le "patois" de son grand père avait un nom, qu'il chante et enchante depuis maintenant 25 ans avec un succès qui ne s'est jamais démenti. "J'ai eu la chance de démarrer ma carrière au moment des grandes années 'Larzac', mais j'ai toujours essayé d'être résolument moderne, tourné vers le futur. Mon répertoire je l'emprunte à l'actualité, aux choses de la vie... Je ne suis pas un santon..." Pour Patric, l'Occitanie n'est pas un piège pour localistes ou nostalgiques, mais une grande richesse permettant de lutter contre la standardisation. "regardez le triomphe des Gypsy Kings, le succès actuel des

groupes locaux comme Regg'Lyss ou Fatal Mambo, ils utilisent tous la crise identitaire pour revendiquer une culture différente, celle du Sud, et le public en redemande". Précurseur Patric ? Jamais sa carrière n'a marché aussi fort. Il chante en Angleterre, en Scandinavie et en Louisiane, cet été, pour un Festival International de la Chanson. Ses grands souvenirs ? La rencontre de Tom Paxton, folk-singer de la génération de Dylan, dans un restaurant montpelliérain et un récital dans une église de Belfast où il fit entonner l'hymne occitan à un auditoire composé autant de catholiques que de protestants. Après son concert au Corum, devant un public hétéroclite, de tous bords et de tous âges et l'enregistrement de son dernier album, grâce à l'aide de la Municipalité, Patric aimait aller à la rencontre des montpelliérains grâce à une tournée organisée dans les Maisons pour Tous de la Ville. "Ça m'intéresse moi, de rencontrer les

enfants, le public du 3e âge. Ne pas être parachuté juste le temps d'un concert, mais d'entamer un travail plus profond auprès de la population. Je n'ai peut-être pas ma place sur la scène du Zenith, car je ne fais pas de la "danse-music". Mais si les textes de mes chansons demandent une proximité avec le public, c'est parce qu'ils lui permettent de retrouver sa culture populaire, dont je fais partie." Pour l'instant, Patric se prépare aussi au "Semestral", organisé tous les six mois par les acteurs de la vie occitane, qui après avoir fait un état des lieux, décerne la "Palme d'Occ" et la "Cougourde" - versions occitanes du Prix Orange et Prix Citron - récompensant ou sanctionnant l'action menée pour ou contre le mouvement. Il est bien loin le temps où, machiniste à l'Opéra-Comédie, Patric rêvait de monter sur scène en observant Barbara ou Léo Ferré. Aujourd'hui, il occupe dans la chanson et la culture occitanes une place de tout premier plan. Et pour longtemps...

LES FOLKLORES DE LA GARRIGA



qu'interprètent les 25 danseurs du groupe, évoquant à chaque fois une page de l'histoire de la ville de Montpellier. Le Chant, interprété en langue d'Oc, explore le répertoire populaire et religieux languedocien. Quant à la musique, indispensable pour accompagner les danses, elle se concentre surtout autour des hautbois et des tambours qui font partie de toutes les fêtes. La Garriga recrute en permanence des danseurs, chanteurs ou musiciens et offre à tous ceux que ses activités intéressent, la possibilité d'adhérer comme Membre Honoraire

ou Baron des Caravettes (il faut être né d'un père né à Montpellier) et de profiter ainsi de ses réunions amicales, de ses repas et des sorties organisées en région.

Contact :
Permanence le mardi
de 15h à 18h
2, place Pétrarque
ou les mercredis et samedis
de 18h à 20h
au Gymnase, rue de Bercy.

LA VILLE DE MONTPELLIER BAISSE

LE TAUX DE SES IMPOTS LOCAUX
en 1994 de

1994

MALGRÉ LE DÉSENGAGEMENT
DE L'ÉTAT

LE DISTRICT
DE MONTPELLIER
BAISSE SES TAUX
D'IMPOSITION

-0,2%

Voté par le Conseil de District
le 22 décembre 1993



-0,1%

...ET CONTINUERA.



Voté par le Conseil Municipal
le 28 Janvier 1994

